

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'agriculture
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du - 9 OCT. 2014

portant désignation des lauréats de l'appel à projets de développement agricole et rural
pour la transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques
de l'enseignement agricole

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,**

Vu la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 820-1 à 3 et R. 88-1
relatifs au développement agricole et rural ;

Considérant l'avis du jury chargé de l'évaluation des dossiers de candidature, réuni le 16
septembre 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

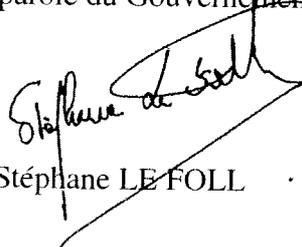
Sont déclarés lauréats de l'appel à projets pour la « transition agro-écologique des exploitations et
ateliers technologiques de l'enseignement agricole », les établissements figurant en annexe du
présent arrêté.

Article 2

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent
arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la
forêt.

Fait le **- 9 OCT. 2014**

Le ministre de l'agriculture
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,


Stéphane LE FOLL

Annexe

Etablissement chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
EPLEFPA du Bourbonnais	Vers un échange d'expériences autour de la valorisation des agro-ressources visant à l'autonomie alimentaire des troupeaux de cinq EPL.	20 000 €
EPLEFPA du Robillard	Dynamique territoriale agro-écologique en Basse Normandie : enseignants-apprenants-professionnels autour de l'exploitation agricole.	20 000 €
EPLFPA de Fontaines	Laboratoire de la transition agro-écologique pour un système de Polyculture Elevage.	20 000 €
EPLEFPA de Fouesnant	Mutualiser les savoir-faire pour la valorisation et le renouvellement des surfaces fourragères à flores diversifiées dans les systèmes d'alimentation des ruminants.	20 000 €
EPLEFPA de Chartres - La Saussaye	Enseigner à produire autrement et à conseiller demain.	19 898 €
EPLEFPA de l'Aube	Vers une caractérisation agro-écologique des systèmes de production de six exploitations agricoles d'EPLEFPA.	20 000 €
EPLEFPA de Besançon	L'agronomie au service de la performance des systèmes fourragers et de la fertilité des sols en Franche-Comté.	20 000 €
EPLEFPA Montpellier Orb Hérault	Etude comparative de modes de productions, transformations et commercialisations en viticulture.	20 000 €
EPLEFPA Edgard Pisani Tulle-Naves	Réduire l'usage des traitements allopathiques dans les ateliers de bovins allaitants et porcins.	20 000 €
EPLEFPA Toulouse Auzeville	Pollinis'acteurs : maximiser les services éco-systémiques sur l'exploitation d'Auzeville et son territoire.	20 000 €

Etablissement chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
EPLEFPA du Pas de Calais	Acquisition de références technico-économiques sur les systèmes d'élevage autonomes en Nord-Pas de Calais	20 000 €
EPLEFPA La Germinière - Rouillon	Concevoir à l'échelle de l'exploitation un système d'agroforesterie valorisé par une pédagogie innovante.	20 000 €
EPLEFPA du Paraquet	Mobilisation des directeurs des exploitations des EPLEFPA de Picardie (DEA) et des Enseignants/Formateurs (E/F) en agronomie au profit de la transition agro-écologique.	20 000 €
EPLEFPA de Saint-Flour	Alternatives à l'utilisation des produits vétérinaires dans une optique de performance économique, sanitaire et environnementale des élevages.	20 000 €
EPLEFPA de Chateaulin/Morlaix/Kerliver	Mise en place de vergers maraîchers en agriculture biologique au sein des exploitations des EPLEFPA bretons	20 000 €
EPLEFPA de Haute Corrèze Meymac Neuvic	La biodiversité, un appui pour le maintien de systèmes d'élevages viables en Haute Corrèze	20 000 €
EPLEFPA Angers Le Fresne	FLOREGUL, diversité entomologique dans les bandes fleuries et service écosystémique de régulation des insectes ravageurs par les auxiliaires.	20 000 €